LES SEIGNEURS DE BRUEIL

L'histoire des seigneurs de Brueil est complexe. Dans les documents concernant notre région nous trouvons ces indications :

« Vers le milieu du XVI^{ème} siècle, la **seigneurie de Brueil** était considérablement **morcelée**. Les familles de Hallot, de Dampont, de Courteville, de Levis-Ventadour, de Vion, de Sennectère, de Mauléon en furent les seigneurs principaux.

Dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, la terre et le village de Brueil appartenaient à Elie de Randon de Massanne, chevalier, seigneur d'Hanneucourt-Gargenville, Rangiport, Brunel, Drocourt, Aincourt en partie; haut, moyen et bas justicier de Brueil. »

« En 1771 la paroisse de Brueil relève de la Haute, Moyenne et Basse justice seigneuriale, du baillage royal par appel de Meulan ».

Des documents venant des Archives Départementales de Chartres et des Annales Paroissiales du village permettent d'apporter quelques précisions.

Le Château¹

Quelques uns de ses principaux propriétaires.

- Sur l'emplacement du château actuel existait une **ancienne maison forte** ayant des grosses et petites tours, entourée de fossés. On y accédait par un pont-levis.
- En 1061, le premier seigneur de Brueil connu était Ernaud de Meulan, il était sénéchal
- De nombreux seigneurs se succédèrent, Galéran, Oudart, Hugon etc..
- En 1500 le château entra dans la famille de Sailly. Il en sortit à la suite de ventes, pour y revenir à nouveau en 1761. Il appartint alors à l'abbé Charles de Sailly, « conseiller du Roy en ses conseils, grand chantre de la Sainte Chapelle et aumônier de Madame la Dauphine »
- Le château appartint ensuite aux familles de Braëckman, Davaux, et de Lesseville
- En 1856 il fut acheté par M. Paul Maret qui devint sénateur. La propriété resta dans cette famille jusqu'en 1980.

Description du Château

Le château actuel est de la fin du XVIIème siècle et début du XVIIIème siècle.

Le corps central à trois niveaux est flanqué de deux ailes en retrait à 2 niveaux. Les murs sont enduits et l'ensemble est couvert d'ardoises.

La façade centrale est agrémentée à son extrémité gauche d'une échauguette, apport du XIX^{ème} siècle.



La porte d'entrée est encadrée de deux colonnes néo-classiques surmontées d'un balcon ornemental en pierre. La façade opposée, à l'est, est rectiligne et ne comprend que deux niveaux. L'aile méridionale est prolongée par une petite gloriette agrémentée de bas-reliefs.

¹ La propriété, rue de la Chartre, appartenant actuellement à M. et Mme Dumont est dénommée « le château » dans les documents anciens.

Le « petit château »²

Quelques uns de ses principaux propriétaires.

- Dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle il appartint à la famille de St Quentin³.
- En 1656 **Jean de Vion** fit construire une chapelle attenant au chœur de l'église de Brueil dédiée à St Jean, l'année suivante il obtient l'autorisation de construire une chapelle particulière au-dessus du porche de sa maison
- De 1658 à 1799 le château appartient aux de Savaillant
- Il appartint ensuite successivement à M. de Fontette, à la famille de Lastours, au Marquis de Guiry; à Messieurs Aulard, Taillefer, Firmin-Didot et enfin à la famille de Seraincourt avant d'être racheté par les propriétaires actuels.

Description du Château

Nous ne savons rien de la date de construction du premier château dont il ne reste rien.



Le château du XVIIIème siècle est entouré de hauts murs et de communs qui le dissimulent aux regards.

La façade arrière a conservé ses proportions d'origine; elle est recouverte de plâtre sur trois niveaux et comprend en guise d'ornement une petite corniche entre le 1er et le 2ème étage.

L'autre façade, à l'est est beaucoup plus complexe. Elle est composée d'un corps central avec deux ailes courtes en retrait et d'un pavillon à chaque extrémité.

Cette façade a été profondément modifiée au XIX^{ème} avec un remodelage des toits et une adjonction d'ornements architecturaux de style renaissance ainsi que l'installation d'une passerelle métallique faisant toute la longueur du bâtiment.

² Le château situé le long de la rue du Pont Madame était appelé **« le petit Château »** dans les documents les plus anciens.

³ Plusieurs membres de cette famille furent enterrés dans l'église même, « sous le banc » du châtelain.

Le rez-de-chaussée est occupé par les cuisines, 2 belles caves voûtées (avec accès à un souterrain), 2 petits vestibules d'accès aux escaliers et une salle à manger.

L'ancien porche qui se trouvait être incorporé à l'extrémité sud du bâtiment a été vitré et transformé au XIXème en séjour.

Les salles de réception sont installées au premier étage et les chambres au second.

Les communs du château des anciens seigneurs, datant de la fin du XVIème et du début du XVIIème, sont constituée d'un grand édifice le long de la rue et, disposé en équerre, d'un groupe de petits bâtiments.

Le grand bâtiment à deux niveaux est en pierre calcaire appareillée.

Au rez-de-chaussée, il comporte des écuries et des granges ainsi que deux passages voûtés; le premier, autrefois entrée principale donne accès à la rue du Pont Madame, tandis que l'autre conduit à l'étage par un escalier en bois d'époque Henri IV.

L'étage était initialement utilisé pour loger le personnel et comme grenier.



Une chapelle datant de 1657 surmonte le porche.

La porte monumentale du XVIIème est surmontée d'un large fronton sculpté encadré de pinacles couronnés de boules. Des armoiries sont accolées au centre d'un feuillage reposant sur une tête de lion.

Le **pigeonnier** fait suite à l'ouest au long mur des communs. Il s'agit d'une tour d'angle carrée qui compte parmi les éléments principaux du domaine.

Il faut rappeler que le droit de colombier est sous l'ancien régime un privilège de la noblesse, ce type de construction fournit ainsi à son propriétaire de la viande mais aussi un engrais très prisé élaboré à base de fiente de pigeon.

Une grange et un bâtiment plus petit à usage de four à pain prolongent le bâtiment.

Notons enfin au coin nord-ouest du mur d'enceinte un charmant pavillon d'angle.

•

Château de la Chartre

L'établissement de la **Seigneurerie** remonte à une époque très ancienne mais nous ignorons la date à laquelle les premiers seigneurs vinrent s'établir dans ce hameau.



Au XVI^{ème} siècle et au XVII^{ème} siècle les seigneurs étaient de la famille de Dampont. On trouve ensuite des documents concernant les familles de Halot, Le Dreux et de Cormont.

Le château appartient à la famille Faure depuis plusieurs générations.

Le **château** est constitué d'un corps central flanqué de 2 corps dissymétriques, celui du midi étant plus important que celui du nord. L'entrée d'honneur sur la façade est se fait par 2 portes-fenêtres accessibles par un balcon en encorbellement. Le corps central, comme le pavillon nord, comporte un étage et des combles aménagés. Au cours du XIXème, la façade ouest a été augmentée d'un grand portique couvert en pierre et supporté par cinq gros piliers avec chapiteaux néo classiques. Le grand pavillon ajouté au sud se développe sur deux étages et a une toiture à quatre pans Le rez-de-chaussée est occupé par des pièces de réception.

La Malmaison

La Malmaison était autrefois un fief appartenant à la famille des Senneterre, seigneurs de Lainville, Brueil et autres lieux et qui avaient sur leurs domaines, le droit de haute, moyenne et basse justice.

Les autres familles qui avaient des possessions dans le pays ne marchaient qu'au second rang et leurs chefs ne s'appelaient que seigneurs en partie de Brueil.

Quelques seigneurs de la Malmaison

Le premier seigneur de la Malmaison dont nous trouvons trace est Philippe de Bombert en 1561. Il y eut ensuite Nicolas de Lesseville, secrétaire du roy; Antoine le Camus; puis la Marquise de Maillebois, épouse de François de Levi Ventadour. Ce furent ensuite Jean-Charles, puis Henri de Senneterre en 1704 (Ce dernier était maréchal de camp des armées du roy et ambassadeur du roy auprès du roy d'Angleterre en 1725).

- Sur le plan (daté de 1769-1775) qui est à la mairie de Brueil, on lit « plan général des terres et seigneureries de la Malmaison, Brueil et fiefs dépendant appartenant à Mire Jean-Antoine Randon, écuyer, seigneur haut, moyen et bas justicier des dits lieux, ancien secrétaire de la Chambre et cabinet du roy, receveur général des finances du Poitou ».
- Après la révolution, la ferme de La Malmaison devint la propriété de M. Braut. A sa mort il la laissa par indivis à ses deux fils. Elle fut ensuite propriété de la famille Maret.